

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Manège Enchanté (2020) inc.	Numéro de permis 2020114	Date d'inspection Le 30 avril 2024	
Nom de l'établissement Halte scolaire Entramis 2020		Numéro de téléphone (506) 548-3124	
Adresse 963 rue Principale Beresford NB E8K 1M7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

-Visite à l'établissement pour une inspection de surveillance impromptue  
 -Ratio est respecté durant la visite  
 -L'orientation des enfants est faite de façon positive et constructive  
 -Il fut recommandé de vérifier dans le manuel du fabricant la quantité de surface de protection recommandé dessous la toile d'escalade  
 -Affiché dans un endroit bien en vue sont les documents suivants; le permis et le rapport d'inspection, la routine quotidienne, le menu hebdomadaire, les procédures d'évacuation, le nom de l'administrateur/exploitant, le nom et le numéro de téléphone du mentor en assurance de la qualité et de l'inspecteur, les allergies constituant un danger de mort, un avis pour informer les parents de l'existence d'une maladie transmissible  
 -Tous les dossiers d'employés contiennent la documentation requise  
 -Les produits nettoyeurs et/ou toxiques sont hors de portée des enfants et barrée sous clé  
 -Un registre quotidien des incidents est tenu, le parent est avisé des incidents et signe le registre d'incident dès que possible, ce rapport est remisé dans le dossier de l'enfant.  
 -Le rapport demandant d'avise le Ministère dans les 24 heures suivant l'incident fut expliqué et discuté auprès du nouveau personnel éducatif.  
 -Un nouveau tableau encourageant la collaboration et la participation des enfants dans le local fut ajouté ex : pousser les chaises après la collation, laver les tables... les enfants s'y réfèrent et se mettent rapidement à la tâche.

Observations : Dès mon arrivée les enfants sont en période de jeux libres, plusieurs font du dessin ou jouent soit au ping-pong ou hockey sur table et dans le coin d'art dramatique. Une fois les enfants plus âgés sont arrivés ils se sont lavés les mains pour se joindre aux autres enfants pour manger leur collation, des bananes furent servies comme collation. Une fois la collation terminée les enfants sont sortis jouer dehors.

original signé par

Rachelle Roy Arseneau

Le 30 avril 2024

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par  
Marie-Eve Cormier

---

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 30 avril 2024

---

Date